

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Faire revivre vos aïeux

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 760 titres à ce jour. « C'est à vous, mes chers Paroissiens, que je dédie ce travail. J'aime à croire qu'il ne vous sera point indifférent, car vous aimez tout ce qui touche à votre belle commune. Vous êtes fiers de ces vallons et coteaux où s'écoule votre vie laborieuse et calme : et vous avez raison. Vous êtes particulièrement fiers, je le sais, des traditions religieuses de votre paroisse, de tous les efforts chrétiens de vos ancêtres, et des vôtres, soutenus pour la cause catholique, pour le maintien de la Foi dans vos familles : et vous avez mille fois raison. Aussi, vous sera-t-il agréable, je l'es-



père, de parcourir avec moi, à grands pas, quelques siècles de votre histoire religieuse et sociale. Je m'efforcerai, dans cet opuscule, de faire revivre vos aïeux, de les mettre en action dans les lieux et circonstances où ils ont vécu. Vous les verrez s'acheminer, les vieillards, lents et pensifs, les jeunes joyeux et pleins d'espérance, vers votre antique église qui domine, depuis huit siècles au moins, la butte du Prieuré, ou bien, vers celle, plus petite, mais tout aussi ancienne de Saint-Étienne-de-Servolex. »

FEUILLE PÉRIODIQUE D'INFORMATION - N°692 - 6 octobre 2008

Bientôt réédité

MONOGRAPHIE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE DE LA MOTTE-SERVOLEX

Le décret d'Albite en 1794

par l'abbé Joseph
JACQUIER

L'abbé Joseph Jacquier a été nommé curé à La Motte-Servolex, à cinq kilomètres de Chambéry, en 1909. Il y décéda en 1948. Très vite, il s'attacha à sa paroisse au point de rédiger une monographie dédiée à ses fidèles. C'est le décret d'Albite, en 1794, qui décida de la réunion de deux paroisses qui étaient jusqu'alors bien distinctes : La Motte-Montfort et Servolex. La commune fut nommée La Motte-Montfort Servolex uni. Cette appellation jugée trop longue et complexe fut simplifiée, sous sa forme actuelle, en 1808. La première des

paroisses qui constituent la commune doit son nom à la butte qui la distingue. L'église Saint-Jean-Baptiste y fut édiflée par les révérends chanoines réguliers de Belley qui vivaient dans le prieuré construit vers l'an 1100 et qui était situé sur le flanc de la colline. Il fut, malheureusement, détruit en 1925. Un château fut également construit. D'abord propriété des Pingon, puis des Costa, il deviendra un pensionnat des frères des écoles chrétiennes. De nos jours, il abrite un lycée technique privé. Le bourg, quant à lui, s'est développé au pied de la colline. La première mention de Servolex, la deuxième paroisse, qui s'appelait à l'époque, Cervollay, date de 1100.

La réunion de La Motte et de Servolex

Le livre I est intitulé : « La Motte, du XI^e siècle à la Révolution ». Le premier chapitre est consacré aux origines de la paroisse, avec le prieuré de Saint-Jean-Baptiste de La Motte, ses propriétés et revenus. Les pages suivantes racontent l'évolution de la paroisse de Servolex, de l'an 1100 à 1793 : ses origines, ses biens et revenus, son église, la vie paroissiale, les curés de 1356 à 1793 et quelques notes sur les années calamiteuses. L'auteur étudie ensuite l'état social des deux communautés, avant 1789, avec les droits seigneuriaux, les servs, la noblesse et ses relations avec le peuple, sa déchéance, la condition du paysan, les impôts, la constitution de la Commune rurale, les châtelainies et le rôle des syndics. Il évoque ensuite les familles seigneuriales et les nobles : les seigneurs de Montfort de Saint-Sulpice, ceux d'Allinges, les Morand, Pingon, Aubriot de la Palme, Sardes de la Forest, Dupasquier, Chevillard de Saint-Oyen... Il termine par les préliminaires de la Révolution et les affranchissements, avec le décret du 17 décembre 1771, l'état des fiefs et servs. Le livre II est intitulé « La Motte-Montfort et Servolex, pendant et après la grande Révolution ». L'auteur commence par les débuts de la Révolution en Savoie, l'Europe coalisée, la conquête de la Savoie et sa réunion à la France, l'assemblée nationale des Allobroges, le département du Mont-Blanc, l'application des décrets révolutionnaires et la Convention. Il présente les deux communes de 1792 à 1794, avec les élections municipales, l'inventaire des biens religieux, les décrets du Directoire de Chambéry et leur exécution, l'organisation civile du culte... Puis c'est la Terreur et le régime d'Albite, de février à août 1794, avec ses arrêtés, la vente des biens nationaux, l'emprisonnement des prêtres et des nobles. L'auteur décrit la réunion de La Motte et de Servolex, la fin de la Convention et le coup d'état du 18 Brumaire 1799 ; puis la période allant du concordat à 1816, pour terminer avec La Motte-Servolex de 1816 à 1850. L'auteur propose de nombreuses pièces justificatives.

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2769 TITRES

15 TITRES SUR
LA SAVOIE

Renseignements au
03 23 20 32 19

MONOGRAPHIE DE LA MOTTE-SERVOLEX

L'abbé Jacquier ne se positionne pas simplement en tant qu'historien dans son écriture ; sa fonction de curé de La Motte-Servolex transparait à travers la dimension didactique et moraliste qu'il donne aux réflexions que lui inspire l'histoire. La Révolution de 1789 tient une large place dans sa monographie. Non seulement, elle a généré des transformations radicales dans la société, mais dans le cas de La Motte-Montfort et de Servolex, elle leur a donné une identité nouvelle. L'auteur révèle toute son humanité et sa vocation à se mettre à l'écoute des classes défavorisées et à leur porter secours, lorsqu'il décrit les causes de ces bouleversements. À plusieurs reprises, il décrit la condition difficile des uns face aux privilèges de plus en plus injustifiés des autres. Il comprend le découragement des paysans savoyards (dont il considère, cependant, la condition de petits propriétaires ou censiers, plus enviable que celle des paysans de France) qui « avaient juste de quoi vivre pauvrement, lorsque les saisons étaient favorables et [qui] souffraient la misère, lorsque les intempéries de l'air nuisaient à leurs récoltes, [qui] vivaient au jour le jour, à la merci des événements, dans l'incapacité d'assurer l'avenir ». Il s'insurge, au contraire, avec véhémence contre « la philosophie antireligieuse de Voltaire, de Rousseau, de Condillac, de Volney et autres » qui depuis plus d'un demi-siècle « minait l'état social avec une persévérance diabolique et les intentions les plus perverses ». À l'heure de la Terreur, son incompréhension et son aversion sont totales envers les hommes qui dévastent et dépouillent les églises qu'ils fréquentaient assidûment. « La seule cause qui ait pu produire un tel changement, est l'influence du milieu, la surexcitation cérébrale, (...) *la folie en commun* ». Quand le concordat rétablit le libre exercice et la protection, par l'État, du catholicisme, l'auteur salue l'enthousiasme du peuple. Mais devant ces revirements d'opinion, son jugement est acerbe : « Constatons, toutefois, que le peuple subit le gouvernement qui s'impose, et qu'il se donne, lui aussi, d'étranges illusions, lorsqu'il prétend mener les affaires, parce qu'on le proclame le peuple-roi. Il est conduit ; il ne conduit jamais ».

Réédition du livre intitulé *Monographie religieuse et historique de La Motte-Servolex*, paru en 1912.

Réf. 1184-2769. Format : 14 x 20. 270 pages. 33 € Parution : octobre 2008.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
LE LIVRE D'HISTOIRE
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin
de
souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution oct.2008
1184-2769

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

.....

Signature :

.....

Je commande « MONOGRAPHIE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE DE LA MOTTE-SERVOLEX » :

..... ex. au prix de 33 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2008 (344 pages)

- 2 675 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.